



Conseil économique et social

Distr. générale
25 juin 2019

Original : français

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2020

20-29 janvier et 7 février 2020

Rapports quadriennaux pour la période 2015-2018 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil*

Note du Secrétaire général

Additif

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Action Sensibilisation sur les Nouvelles Technologies de L'Information et de la Communication	3
2. Action solidaire pour le développement communautaire	4
3. Actions pour l'environnement et le développement durable	5
4. ADJMOR	7
5. Agence pour les droits de l'homme	8
6. Aide Internationale pour L'enfance	10
7. Association « Paix » pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice	12
8. Association Africa 21	13
9. Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance	15
10. Association de la jeunesse Congolaise pour le développement	17

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.



11.	Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT)	19
12.	Association des Ressortissants et Amis D'Eseka	21
13.	Association femmes solidaires au Togo	22
14.	Association Marocaine des Droits Humains	24
15.	Association Mauritanienne pour la promotion du droit	25

1. Action Sensibilisation sur les Nouvelles Technologies de L'Information et de la Communication

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Action de Sensibilisation sur les Nouvelles Technologies de l'Information « ASNTIC » est une Organisation Non Gouvernementale basé en République Démocratique du Congo avec comme vision le développement des technologies de l'information comme leitmotiv du progrès social et économique des populations. Nos activités sont directement liées à la mission de l'Union internationale des télécommunications et du Forum sur la Gouvernance de l'Internet. Au fil du temps, le plan de notre organisation est resté centré sur les trois axes suivants : 1) la sensibilisation sur les technologies de l'information et de la communication 2) le renforcement des capacités numériques 3) le partage de l'information et à l'accès à Internet

Objectifs

Les principales buts et objectifs de ASNTIC sont : le renforcement des capacités des jeunes et des femmes en matière des technologie de l'information et de la communication en République Démocratique du Congo ; la promotion et la sensibilisation sur les nouvelles technologies en République Démocratique du Congo ; d'assurer des sessions d'initiation en informatique bénévole à une catégorie de la population dans les différents écoles, quartiers, universités, associations, institutions, sociétés ; et de faciliter l'accès des enfants aux technologies numériques.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Du 10 au 13 Novembre 2015, nous avons participé à distance au Forum sur la Gouvernance de l'Internet qui s'est tenu à João Pessoa au Brésil ; et nous avons présenté une contribution afin d'améliorer l'accès à l'internet dans le milieu rural en Afrique.

Nous avons également présenté un projet sur l'accès des femmes aux technologies numériques, au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) organisé par l'Union internationale des télécommunications, à Genève, du 2 au 6 mai 2016.

En juin 2017, nous avons pris part au Forum National de la Gouvernance de l'Internet en République Démocratique du Congo, dans lequel nous avons fait des propositions pour améliorer la qualité du service internet en République Démocratique du Congo.

En mars 2018, une délégation des femmes et hommes magistrats, membre de l'ASNTIC ont pris part aux travaux de la 62^{ième} session de la Commission de la condition de la femme, du 12 au 23 mars 2018.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

En novembre 2018, nos équipes ont travaillé avec la représentation National du Forum sur la Gouvernance de l'Internet au Congo, afin de sensibiliser 1000 observateurs électoraux informels dans le but de les outiller avec des techniques et procédures pour qu'ils puissent récolter les données électorales en vue des élections présidentielles et législatives de 2019.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

En janvier 2016, notre extension provinciale de Kisangani a formé des entrepreneurs agricoles sur l'utilisation de l'Internet dans le but de les doter de bonnes pratiques en matière de projets agricoles.

2. Action solidaire pour le développement communautaire

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

ASODECOM est une organisation sans but lucratif de droit Burundais par ordonnance ministérielle n° 530/1459 du 18 novembre 2010. ASODECOM rêve d'un Burundi sans violence ni pauvreté, entrepreneur où chaque famille jouisse d'un bien-être.

Objectifs

ASODECOM a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population. Ses objectifs sont : de défendre et promouvoir les droits de l'homme ; d'encourager les initiatives de protection de l'environnement pour lutter contre le changement climatique ; et d'aider la population burundaise à s'auto développer pour leur bien-être et de participer activement à la lutte contre la corruption sous toutes ses formes.

Changements à signaler

Après avoir bénéficié du statut consultatif spécial auprès d'ECOSOC, ASODECOM a procédé à sa restructuration et réorientation de ses activités pour se conformer à la résolution 1996/31. Ainsi deux représentants auprès d'ECOSOC ont été désignés pour le compte de l'ASODECOM et l'organisation a recentré ses priorités à la réalisation des objectifs de développement durable. ASODECOM s'engage à collaborer avec le milieu scolaire et académique et renforcer le partenariat local et international en vue de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs du développement durable.

Contribution à des activités des Nations Unies

En partenariat avec l'organisation International Peace Youth Group et Euphrate Institute, ASODECOM a respectivement organisé des cadres d'échanges entre les jeunes acteurs des parties politiques et autres couches sociales du Burundi pour échanger sur la sauvegarde de la sécurité et la paix en vue de mettre fin à la violence et emprunter la voix de la démocratie pour un avenir meilleur du pays dans les perspectives des élections de 2020.

La lutte contre les changements climatiques a été au cœur des activités de l'ASODECOM. Ainsi, l'organisation a participé au programme de monitoring de

l'eau et la plantation d'arbres pendant la journée internationale dédiée à chacune de ses aspects.

De plus, ASODECOM, en partenariat avec Child & Youth Finance International, soutenu par The Global Partnership for Financial Inclusion (GPFI) (G20), a promu l'entrepreneuriat des jeunes à travers la plateforme nationale des jeunes entrepreneurs.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Les représentants de l'ASODECOM auprès de l'ECOSOC ont essayé à maintes reprises de se faire enregistrer pour participer physiquement à plusieurs réunions sans succès. Toutefois ASODECOM n'a pas manqué à suivre des activités organisées en lignes.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Durant les quatre années qui correspondent à la période que le Burundi vit le tourment politique et des relations biaisées entre le gouvernement et les organisations locales et d'étrangères, la coopération avec les organes de l'ONU présents sur place n'a pas été possible. Nous espérons une franche coopération durant la nouvelle période.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

- Promotion de l'entrepreneuriat encourageant les initiatives entrepreneuriales des jeunes (Résolution 2250 du Conseil de sécurité) ;
- Promotion de l'usage des technologies de l'information et de la communication par les jeunes et les femmes ;
- Monitoring de la situation des droits de l'homme et plaidoyer pour le respect des principes universels allant dans le sens de promotion et protection des Droits Humains ;
- Échanges débat pour la cause de la paix organisé à l'endroit des représentants des jeunes dans les structures politiques, société civile, médias et monde académique et estudiantine.

3. Actions pour l'environnement et le développement durable

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Le Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) est une organisation à but non lucratif qui travaille au Bénin dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Elle œuvre pour être une institution de référence dans le renforcement des capacités des communautés agricoles pour l'accroissement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Objectifs

La mission de ACED est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Bénin tout en assurant la pérennité de l'environnement. ACED conduit les trois programmes suivant : (1) l'agriculture et la sécurité alimentaire ; (2) les changements climatiques et (3) les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'agriculture. ACED utilise une approche qui combine recherche-action,

politique et business pour atteindre ses objectifs. La recherche permet de produire des évidences utiles à la définition et à la mise en œuvre d'actions pertinentes pour impacter les communautés. Conscient que tout changement induit ne saurait être durable sans l'implication et l'accompagnement des politiques, ACED conduit des actions de plaidoyer à l'endroit des politiques pour dialoguer et attirer leur attention et acquérir leur adhésion à accompagner ses actions. Enfin, pour assurer la durabilité des actions, ACED s'assure que les actions développées sont économiquement viables et capables de susciter les intérêts et l'accompagnement du secteur privé et des communautés à la base.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

ACED a développé avec un financement du Programme de Micro Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) une initiative qui conserve durablement les mangroves des zones RAMSAR 1017 au Bénin.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La France a accueilli les 11 et 12 décembre 2017, à l'occasion du 2^{ème} anniversaire de l'adoption de l'Accord de Paris, un Sommet international sur le climat, coorganisé avec les Nations Unies et la Banque Mondiale. Au cours de la conférence, ACED a présenté ses activités en lien avec l'adaptation des communautés locales aux changements climatiques. Nous avons également présenté et partagé quelques documents de capitalisation de nos expériences.

Le Programme des Nations Unies pour le développement au Bénin (PNUD-Bénin) a organisé en 2015 un atelier national de validation du programme national d'adaptation aux changements climatiques au Bénin. ACED y a pris une part active en partageant ses expériences pour l'amélioration des activités du plan national.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

ACED a conduit en 2015 pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement au Bénin (PNUD-Bénin) une étude nationale pour la définition d'un nouveau cadre programmatique qui va guider la sixième phase opérationnelle du Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM). Ce cadre a été développé avec succès et a permis la mobilisation d'autres partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement du plan de mise en œuvre du cadre.

En 2018, ACED a reçu l'appui technique et financier du Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM) pour développer une initiative qui conserve durablement les mangroves des zones Ramsar 1017 au Bénin.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

Grâce au développement d'activités génératrices de revenus telles que l'apiculture pour conserver les mangroves, le maraichage agro écologique et le jardinage en milieu urbain, ACED contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) 1, 2 et 15 d'élimination de la pauvreté et de la faim zéro et de conservation des écosystèmes terrestres. Grâce à ses travaux sur la résilience de la pêche continentale et sur la production de biogaz à base de jacinthe

d'eau et de déchets ménagers, ACED contribue à l'atteinte des ODD 7, 13 et 14 relatifs aux énergies propres à un coût abordable et la lutte contre les changements climatiques et la conservation des ressources aquatiques.

4. ADJMOR

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

ADJMOR est une organisation non gouvernementale, communautaire/d'autochtones, indépendante de toute affiliation politique et religieuse. La structure de l'organisation est une structure d'appui technique et d'accompagnement des acteurs de développement local, à travers l'appui-conseil, le plaidoyer et la réalisation des actions pouvant contribuer au bien-être des populations. Les domaines d'intervention sont principalement les secteurs des services sociaux de base (santé, éducation, eau), les secteurs de productions et de l'économie rurale et l'appui-conseil/formations aux collectivités territoriales. Les bénéficiaires de ses actions sont de différentes catégories : les conseils de fractions et villages, les communautés autochtones et non autochtones, les associations (CGS, ASACO, parents d'élèves, associations socioprofessionnelles, les élus, les services techniques).

Objectifs

L'ONG se présente comme une opportunité à acquérir des aptitudes d'accompagnement des acteurs à la base dans le processus de décentralisation au Mali, de développement local et de promotion des droits humains. Ceci, à travers des activités d'animation, de plaidoyer, de lobbying et de mise en coordination, d'appui technique et de circulation d'information, afin de renforcer les capacités des organisations autochtones locales et du milieu associatif, des zones pastorales de référence, à mieux prendre en compte, et à traiter les problèmes de développement, d'environnement, de paix, de sécurité et de droits humains.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

ADJMOR contribue aux études des agences des Nations Unies, lors des appels à contribution, telles que :

- L'étude sur le droit à la santé et les peuples autochtones, notamment axée sur les enfants et les jeunes ;
- L'étude sur la situation des peuples autochtones ;
- Réponse à divers questionnaires du e Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA) / Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) pour atteindre les objectifs de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La participation aux sessions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à Rome, de L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et du MEDPA à Genève ainsi qu'aux programmes de

bourses de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU ont renforcé les compétences des membres de l'organisation sur les thématiques des droits humains en lien avec le développement local en général et celles relatives aux peuples autochtones en particulier.

L'organisation a participé à des nombreuses activités des agences de l'ONU :

- À Genève : L'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) / Comité intergouvernemental (IGC) et le MEDPA / Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;
- À Rome : FAO – Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) ;
- Au Maroc : La 22^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'organisation entretient des relations de qualité avec les agences : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) , L'organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) . Il y a des échanges d'informations et une participation aux réunions, séminaires sur les sujets des droits de l'homme et de développement en général.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

La sensibilisation des organisations de la société civile et des élus, la formation des élus sur l'élaboration des Programmes de Développement Économique, Sociaux et Culturels (PDESC) avec l'intégration des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

5. Agence pour les droits de l'homme

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'Agence pour les Droits de l'Homme (ADH) est une association au sens des articles 60ss du Code civil suisse. Elle est constituée pour une durée illimitée et son siège principal se trouve à Genève. L'Agence a développé ses actions ouvrant deux bureaux en Belgique à Bruxelles et en Afrique au Dakar. À noter que l'ADH se met à soutenir les victimes lorsque :

- La violation des droits élémentaires est jugée comme majeure et touche un nombre important d'individu ;
- Le cas a été mis de côté ou est négligé par les grandes ONG, institutions ou tribunaux.

Objectifs

Les buts et objectifs de l'Agence pour les Droits de l'Homme sont :

- D'identifier, observer et diffuser les informations en rapport avec les cas des violations des droits de l'Homme dans le monde entier ;

- Fournir les nouvelles sur l'évolution des systèmes des droits de l'Homme fondés par les Nations Unies, les pays industrialisés, les pays émergents et les pays en voie de développement ;
- Promouvoir la paix mondiale et la reconnaissance des peuples en respectant les diversités religieuses, culturelles et juridiques ;
- Dénoncer les injustices et les manquements aux règles des droits de l'Homme mises en place par la Charte des Nations Unies.

Changements à signaler

Il y a presque 1 an que l'assemblée générale de l'Agence pour les Droits de l'Homme a nommé le nouveau Président.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'Agence pour les Droits de l'Homme (ADH) a participé au Conseil des droits de l'homme à Genève, par les exposés écrits et les communiqués oraux et aussi par l'organisation des panels. Durant ces quatre dernières années, l'ADH a poursuivi ses actions sur les droits de l'Homme dans les pays ignorés notamment sur les sujets tels que « Violation des droits de la minorité chiite par l'armée nigérienne », « Droits de l'homme en République arabe syrienne », « Mondialisation des relations économiques et les droits de l'Homme », « Droits de l'homme au Yémen » et « Droits de l'Homme au Soudan » ; Dans le cadre de ces problématiques, l'ADH a présenté au Conseil des droits de l'homme ayant lieu à Genève :

- Deux communiqués oraux à la 30ième session du Conseil des droits de l'homme ;
- Deux exposés écrits et deux communiqués oraux à la 32ième session du Conseil des droits de l'homme ;
- Deux exposés écrits et un communiqué oral à la 33ième session du Conseil des droits de l'homme ;
- Trois exposés écrits à la 34ième session du Conseil des droits de l'homme ;
- Un communiqué oral à l'examen périodique universel –de la République arabe syrienne, (34ième session du Conseil des droits de l'homme-16 mars 2017) ;
- Un exposé écrit et un communiqué oral à la 35ième session du Conseil des droits de l'homme.
- Un exposé écrit et un communiqué oral à la 36ième session du Conseil des droits de l'homme ;
- Deux exposés écrits à la 37ième session du Conseil des droits de l'homme.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Durant les quatre dernières années, l'Agence pour les Droits de l'Homme a participé aux six sessions du Conseil des droits de l'homme :

- À la 30ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2015.
- À la 32ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2016.
- À la 33ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2016.
- À la 34ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2016.

- À la 35ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2017.
- À la 36ième session du Conseil des Droits de l'Homme en 2017.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Participant aux sept sessions du Conseil des droits de l'homme, l'Agence pour les droits de l'Homme a tenté de développer ses coopérations avec le Conseil économique et sociale des Nations Unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

Pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'Agence pour les Droits de l'Homme (ADH) a créé et coordonné un réseau de personnalités sur le niveau mondial capables de contribuer à la réalisation des objectifs de l'ADH. Elle a également exploité tous les moyens utiles (internet, bulletin interne, édition de rapport, etc.) pour réaliser ses objectifs et informer le public. L'ADH a Collaboré durant ces quatre dernières années avec des organisations suisses et Belges poursuivant des buts analogues.

6. Aide Internationale pour L'enfance

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Fondée en 2000, l'Aide internationale pour l'enfance (AIPE) poursuit une mission à deux volets. Au niveau international, l'ensemble de ses projets luttent contre l'exploitation des enfants en favorisant leur accès à une éducation de qualité. L'organisme se positionne également au niveau local comme un acteur canadien clé d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Objectifs

L'objectif de l'AIPE est de permettre aux enfants précédemment victimes d'exploitation, d'atteindre leur plein potentiel grâce à la scolarisation. Pour se faire, elle déconstruit les préjugés à travers un important travail de sensibilisation et la mise en application de solutions proposées par les communautés locales.

Changements à signaler

La structure de l'AIPE est restée stable au cours des quatre dernières années lui permettant d'envisager une expansion grâce à l'ouverture d'une branche du même organisme en France ainsi qu'un nouveau projet en Haïti d'éducation aux droits des enfants.

Contribution à des activités des Nations Unies

Par ses projets, l'AIPE contribue à la réalisation de la mission de l'ONU de différentes manières :

- Notre projet de réinsertion scolaire en Inde donne l'accès aux enfants des bidonvilles à des écoles qui leur offrent une éducation de base et de ce fait même, réduit significativement le nombre d'enfants exploités ou victimes d'enlèvements ;

- Le projet d'accompagnement des jeunes victimes de servitude pour dettes en Inde permet d'offrir aux jeunes l'opportunité de suivre une formation professionnelle et d'avoir accès à des emplois décents ;
- Depuis 2010, nous soutenons la formation professionnelle de jeunes filles libérées de l'exploitation sexuelle à Boisar en Inde ;
- Le projet de microcrédit vise le même objectif et contribue efficacement à la réduction de la pauvreté des femmes marginalisées en Inde ;
- Notre projet en Thaïlande favorise le respect des droits des enfants migrants dont le droit à l'éducation et à la santé ;
- Le nouveau projet de l'AIPE en Haïti favorise l'épanouissement des enfants et leur permet de développer leur potentiel ;
- Les projets d'éducation à la citoyenneté mondiale sensibilisent le public canadien à l'impact dévastateur de l'exploitation des enfants.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

La fondatrice de l'AIPE a pris part à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue à New York du 9 au 20 mars 2015. Lors de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est tenue du 14 au 24 mars 2016, elle a présenté une conférence sur l'impact positif du microcrédit sur les femmes marginalisées en Inde. Enfin, la directrice générale de l'AIPE a participé à la soixante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme qui s'est déroulée du 12 au 23 mars 2018.

Suite à chacune de nos participations à la Commission de la condition de la femme, nous avons sensibilisés nos partenaires, nos bailleurs de fonds et nos publics cibles aux défis rencontrés par les femmes dans le monde ainsi qu'aux solutions pour lutter contre les inégalités.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Aucune information fournie.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

Nos projets éducatifs en Inde, en Thaïlande, en Haïti et au Canada répondent à plusieurs objectifs de développement durable (ODD). Ces projets ont pour vision commune de donner à tous les enfants le même droit à l'éducation (ODD 2). Nos projets encouragent aussi l'égalité des sexes et accordent une grande importance à la participation des filles puisqu'elles ont moins de chances que les garçons d'être scolarisées (ODD 5 et 6). De plus, les jeunes dont nous soutenons l'éducation grâce aux écoles de réinsertion scolaire et au financement des études ont plus de chances d'avoir accès à des emplois décents (ODD 8) et de contribuer de manière optimale au développement social. Par ailleurs, l'AIPE développe deux autres projets. Le premier permet aux anciennes victimes de l'exploitation sexuelle de suivre une formation professionnelle (ODD 2) et favorise leur accès à un emploi décent (ODD 8). Le second projet porte sur le microcrédit et permet aux femmes marginalisées de démarrer une petite entreprise grâce à laquelle elles subviennent aux besoins de leurs familles (ODD1). Enfin, ces projets permettent aux femmes d'améliorer leur position sociale par la formation et l'entrepreneuriat (ODD 5).

7. Association « Paix » pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Introduction L'association « Paix » pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice (APLCI) est une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme et de lutte contre l'injustice sans distinction entre les différentes composantes de notre société avec un accent sur les droits sociaux économiques et culturels

Objectifs

L'association APLCI défend les valeurs humaines afin de :

- Lutter contre toute oppression ou exploitation pour la paix et la justice sociale
- Contribuer à l'harmonie de la Mauritanie et de son peuple
- Défendre et sauvegarder les droits et intérêts de tous les citoyens sans aucune distinction
- Organiser, structurer, sensibiliser tous les citoyens sans distinction sur les effets de la contrainte et l'injustice sous toutes formes.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler,

Contribution à des activités des Nations Unies

- En 2015, l'APLCI a contribué avec les organisations nationales à l'élaboration du rapport national au deuxième cycle de l'Examen périodique universel de la Mauritanie, dans lequel a eu lieu un dialogue interactif entre les membres du Conseil des droits de l'homme et la délégation pays qui doit répondre à ses engagements en matière des droits de l'homme.
- En 2016, l'organisation a participé activement à la 22ième conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Marrakech au Maroc.
- En 2017, l'Association « Paix » pour la lutte contre la Contrainte et l'injustice a participé activement à la 34^{ème} session du Conseil des droits de l'homme au Palais des Nations en présentant sa déclaration orale au point trois du dialogue interactif avec le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées et l'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme
- L'organisation a également participé à la 36ième session du Conseil des droits de l'homme dont elle a inscrit sa déclaration orale au point trois du dialogue interactif groupé avec le groupe de travail sur la détention arbitraire et le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de l'esclavage.
- En 2018, l'organisation a participé activement aux travaux de la 95ème session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale à Genève après la soumission de son rapport alternatif adressé au Comité.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- En 2018, APLCI a participé activement aux travaux de la 79^{ème} session du Comité des droits de l'enfant à Genève et aussi la lecture de sa déclaration devant les honorables membres du Comité sur la mise en œuvre des dispositions de la convention relative aux droits de l'enfant au Palais Wilson.
- En 2019, l'organisation a présenté à la 40^{ème} session du Conseil des droits une déclaration orale au point 3 du dialogue interactif avec le rapporteur sur les questions des minorités au Palais des Nations à Genève

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Depuis 2015, APLCI est présente dans les activités de coopération de la Mauritanie avec les différents mécanismes en charge des droits de l'homme et plus particulièrement le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (section Mauritanie) que nous avons nouer un partenariat fécond sur :

- L'appui technique pour l'élaboration de nos rapports alternatifs ;
- Les techniques et processus de plaidoyer ;
- Formation introductive a la surveillance des droits de l'homme ;
- Rôle de la société civile dans la promotion et la protection des droits de l'homme.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

En 2016, grâce à un partenariat avec la convergence citoyenne des droits de l'homme en Mauritanie, l'association a pu mettre en exergue un programme quadriennal très ambitieux de sensibilisations et d'éducatons qui ont bénéficié 5,670 élèves et 595 enseignants au niveau national, afin de vulgariser la loi n° 024-2018 du 21 juin 2018 portant sur le code général de protection de l'enfant et l'ordonnance n° 2005-015 du 5 décembre 2005 portant sur la protection pénale de l'enfant. Cette loi stipule que les intérêts supérieurs de l'enfant est la considération primordiale dans toutes les mesures prises à son égard par toutes personnes, instances judiciaires ou administratives, institutions publiques et privées de protection sociale.

8. Association Africa 21

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

Africa 21 est une association de droit suisse basée au cœur de la Genève internationale et créée en 2011. Elle est reconnue d'utilité publique par les autorités suisses depuis 2012 et enregistrée au Registre du commerce du Canton de Genève. Africa 21 est spécialisée sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) en Afrique, en particulier à travers les mécanismes et initiatives menées par les organisations du système onusien.

Objectifs

Africa 21 est un think tank et un do tank. Ses membres réfléchissent à la mise en œuvre du développement durable en Afrique et au rôle du multilatéralisme en soutien à cette mise en œuvre. À ce titre, Africa 21 est un fervent soutien du Programme 2030 de l'ONU et de ses 17 objectifs de développement durable (ODD),

cadre d'approche des activités de l'association. Africa 21 est également un « do tank ». Elle tient à développer une pensée originale qui puisse être mise en pratique sur le terrain. C'est ainsi qu'elle a pu l'expérimenter depuis 2016 dans le cadre d'un projet réalisé au Cameroun avec l'ONU. L'association se définit également comme un réseau d'expertise, regroupant à la fois théoriciens et praticiens et un pont entre les différents acteurs de la Genève internationale qui travaillent ou qui s'intéressent à l'Afrique. Enfin, elle est un agent facilitateur au sein de la communauté genevoise et de manière plus large avec les acteurs du développement en Afrique. Africa 21 entend également influencer et former les acteurs du développement en Afrique sur la pratique et les enjeux du développement durable.

Changements à signaler

Depuis 2015 l'association a ouvert deux antennes (Sénégal et Cameroun) et est en train d'ouvrir un bureau de représentation en France.

Elle a obtenu le statut d'Observateur auprès de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Africa 21 est devenue également un « do tank ». Elle est membre de plusieurs initiatives à Genève : Projet Afrique (Université de Genève), le Programme Partenariat Pays (PCP) et SDG Lab (l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)). Africa 21 compte aujourd'hui plus de 100 membres.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Plaidoyer et diffusion d'informations sur le Programme 2030 et les 17 objectifs de développement durable (ODD) en Afrique à travers nos activités de veille et nos conférences ;
- Analyse sur la mise en œuvre du Programme 2030 en Afrique à travers notre revue Afrique durable 2030 (12000 lecteurs du monde du développement) et nos séminaires et ateliers ;
- Projet de terrain avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (EMPRETEC) au Cameroun ;
- Participation active aux conférences, forum et autres événements des Organisations internationales à Genève et à celle de l'UNOG (PCP, SDG Lab).

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) : Bureau du commerce et du développement, ISAR, l'initiative Biotrade, E-commerce et Internet, financement du développement, réunions les pays les moins avancés (PMA) Afrique, etc. ;
- Union internationale des télécommunications (UIT) : Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) Organisation internationale du travail (OIT) : assemblée annuelle ;
- Organisation mondiale de la santé (OMS) : assemblée annuelle ;
- Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ;
- Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) : finance et entreprises ;
- Conseil des droits de l'homme : procédures spéciales et rapporteurs, droits socio-économiques, droit au développement, etc. ;

- L'Organisation mondiale du commerce (OMC) : Forum public ;
- Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) : pays en développement et savoirs autochtones ;
- Africa 21 participe également au Forum sur le développement durable en Afrique de l'UNECA.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

- L'organisation a contribué à la mise en œuvre d'un projet de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED au Cameroun de promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes (formation de formateur, financement d'un incubateur grâce au fonds de solidarité de la Ville de Genève).
- L'organisation est en train de faire financer 2 projets liés à l'Afrique et au développement durable. Un en partenariat avec l'UEMOA sur la création de filières d'écoentrepreneurs en Afrique de l'ouest ; l'autre sur l'organisation de journées des médias et du journalisme en Afrique thématique sur le changement climatique _en partenariat avec les organisations internationales à Genève (UNOG, Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Organisation météorologique mondiale (OMM), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), etc.
- Centre du Commerce International (ITC), Organisation Internationale du Travail (OIT).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

L'organisation a lancé le Club ODD et le Laboratoire pour un leadership durable (pour les cadres d'organisations du secteur public et privé sur la vision 2030).

9. Association Burkinabé pour la Survie de l'Enfance

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

L'ABSE créée le 21 juillet 1991, est une organisation dont le la mission est d'œuvrer au bien-être des femmes et des enfants.

Objectifs

Les objectifs de l'ABSE sont :

- Lutter contre la mortalité infantile
- Lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme
- Promouvoir et faire respecter les droits de la femme et de l'enfant
- Œuvrer à la réinsertion sociale des enfants et socio-professionnelle des enfants et jeunes en difficultés
- Œuvrer au développement et à l'épanouissement de la femme et de l'enfant au Burkina Faso.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

À travers nos représentants à New York et Genève, l'ABSE participe à des réunions et conférences organisées par les Nations Unies. Parmi lesquelles :

- Les conférences annuelles sur le statut de la femme qui se tiennent à New York ;
- Les sessions sur les droits de l'homme qui se tiennent à Genève au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

Notre organisation aurait été en mesure de contribuer davantage à la mise en œuvre des programmes des Nations Unies pour diverses raisons notamment, l'arrivée très tardive des invitations aux réunions internationales, les problèmes liés à l'obtention des visas etc. En outre, les difficultés de mobilisation de ressources rendent la participation aux réunions très difficiles. Toutefois, l'organisation prévoit de mobiliser davantage de ressources dans le cadre de ses fonds propres pour davantage participer plus activement aux travaux et réunions des Nations Unies pour les prochaines années.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

La collaboration avec les organes des Nations Unies s'est renforcée depuis le dernier rapport. L'ABSE travaille avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans la mise en œuvre de la promotion de la citoyenneté et du renforcement de la démocratie au Burkina Faso. Plus particulièrement, l'ABSE a œuvré pour la participation citoyenne des jeunes aux élections qui ont été organisées au Burkina Faso en 2015 et 2016. ABSE travaille également avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour la couverture de la santé universelle au Burkina Faso. À ce titre, plusieurs activités notamment des plaidoyers auprès du gouvernement du Burkina Faso qui ont abouti à la gratuité des médicaments pour les enfants de 0 à 5 ans. L'ONG travaille également avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) au Burkina Faso. Avec OCHA, l'organisation a permis la coordination de l'aide et de secours d'urgence dans les zones d'accueil des personnes déplacées suite aux attaques terroristes que le Burkina Faso a enregistré depuis 2015. Cette collaboration permet à l'ABSE de prendre régulièrement part aux réunions de coordination et des groupes de travail.

Avec le HCDH, l'ABSE a également renforcé son partenariat durant ces dernières années. Ceci a donc permis à l'ABSE de participer à des activités de plaidoyer à Genève. Cette collaboration a aussi facilité la rédaction, transmission et prise en compte d'un rapport périodique universelle que l'ABSE a soumis en 2018.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

L'organisation a contribué à l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à travers :

- L'enregistrement de 2933 naissances dans neuf régions du Burkina de 2015 à 2018 ;

- L'appui à la fabrication de compléments nutritifs au profit des nouveaux nés dans le cadre de son projet d'appui à la nutrition des enfants ;
- La prise en charge de 90 enfants orphelins du VIH dans la période de 2015 à 2018 ;
- La participation de l'organisation à la commémoration de la journée internationale de lutte contre le SIDA le 1er décembre de chaque année ;
- La participation à l'organisation en novembre de chaque année, de la journée internationale de l'enfance ;
- Le retrait et placement dans des centres de formation de 125 petites filles domestiques travaillant dans des pires forme de travail ;
- La mise en œuvre depuis 2016 d'un projet de lutte contre le mariage précoce des mineurs au Burkina Faso ;
- La mise en œuvre du projet de lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre en milieu scolaire ;
- La construction de 30 forages pour les enfants des écoles rurales.

10. Association de la jeunesse Congolaise pour le développement

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

Durant ces quatre ans écoulés, l'Association de la jeunesse Congolaise pour le Développement (AJCD) a connu des avancées significatives dans sa marche et quelques manquements qui relèvent des lacunes à corriger pour plus d'efficacité et d'envol.

Objectifs

Les buts et objectifs poursuivis ont été de :

- S'impliquer à promouvoir une jeunesse portée à mieux se valoriser et à se prendre en charge ;
- Lutter contre la pauvreté ;
- Lutter contre le VIH/SIDA et les maladies sexuellement transmissibles (MST) ;
- Œuvrer pour la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ;
- Œuvrer pour le développement durable ;
- Promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance ;
- Promouvoir la culture, la culture de la paix et de la non-violence ;
- Participer à la réalisation des élections libres, transparentes et apaisées ;
- Faire face au racisme et à la discrimination raciale.

Changements à signaler

L'AJCD s'est vu octroyé le statut partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) le 3 juillet 2018.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'AJCD a été invité par Les Centres d'information des Nations Unies (UNIC) à animer l'atelier des préparatifs des demandes d'octroi du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (ECOSOC) en mai 2018. L'AJCD a coopéré avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à l'organisation du Rapport National Volontaire sur les Objectifs du Développement Durable du Congo en marge du Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) en juillet 2018.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'AJCD a participé au sommet des pays les moins avancés en mai 2016 à Antalya, Turquie ;
- L'AJCD a participé en décembre à la 24^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24) à Katowice avec 3 membres ;
- L'AJCD a eu des accréditations pour participer à des réunions suivantes : Condition de la femme(2018, 2019) ; Forum peuples autochtones (2018,2019) ; forum de haut niveau 2018 ; réunions de Printemps banque mondiale et Fmi avril 2018.

Dans l'ensemble, la volonté de participer y est, malgré le fait que l'ambassade des USA ne considère pas les statuts de l'ONU.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'AJCD coopère avec l'ONU en occurrence la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et plus particulièrement les ONG de jeunesse (YOUNGO) ainsi que UNCLIMATE du CCNUCC, en ce qui concerne les changements climatiques et les objectifs de développement durable (ODD). Au cours de ces quatre ans passés, l'AJCD a échangé avec les organismes suivants : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), IFAD, Organisation de l'aviation civile internationale (ICAO), Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), Programme alimentaire mondial (PAM), ONU Femmes/ Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

L'AJCD travaille également en collaboration avec les organismes onusiens tels la Banque Mondiale et les organismes responsable pour l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

- Participation à l'élaboration de la revue nationale volontaire (VNR) du Congo en concert avec le ministère du Développement Durable (DD) ;
- Chaque 1er décembre, sensibilisation autour du VIH/SIDA ;
- Chaque 5 juin , marche et opération de salubrité avec les membres de l'AJCD ;
- Formation de 120 jeunes issus des groupes défavorisée du sud Brazzaville à St Pierre Claver en mai 2016 ;

- Contribution de la société civile à la 23^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP23), réunion tenue à l'hôtel Marina ;
- Chaque 6 mars, plantation des arbres à yié, site prévu par l'État pour la journée internationale de l'arbre ;
- Élaboration des termes de références (TDR) pour la conférence nationale des jeunes sur le climat en collaboration avec le réseau CACO REDD et le ministère du DD.

L'AJCD réitère son engagement à vouloir travailler et œuvrer pour la réalisation des ODD qui font partie intégrante de son champ d'action et des objectifs de l'ONU.

11. Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad (AFPAT)

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

AFPAT, L'Association des Femmes Peules Autochtones du Tchad, créée en 1999 et recevant son autorisation officielle de fonctionnement en 2006, est une organisation apolitique et à but non lucratif.

Objectifs

AFPAT a pour objectif principal d'améliorer les conditions de vie des populations peules, en particulier les « Mbororos », à travers le développement large de deux programmes suivants :

- La promotion et protection des droits de l'Homme, droits des peuples autochtones à travers les législations nationales, régionales et des obligations internationales ;
- La protection de l'environnement dans le cadre de trois conventions de Rio : la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention des Nations Unies sur les Diversités Biologiques (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD).

Changements à signaler

Changement de nom (L'Association Des Femmes Peules et Peuples Autochtones du Tchad) et le changement du logo.

Contribution à des activités des Nations Unies

- AFPAT est membre de plusieurs réseaux au niveau de l'Afrique dont le Comité de Coordination des Peuples Autochtones de l'Afrique (IPACC), le Réseau Climat et Développement (RC&D), l'Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique (PACJA), le Réseau des Eleveurs Nomade (WAMIP), le REPALEAC, le REFACOF, CEFDAC Tchad, les ADH du Tchad et le Forum International des Peuples Autochtones sur les Changements Climatiques (FIPACC). Ainsi que plusieurs autres réseaux internationales des peuples autochtones ;
- AFPAT travaille en collaboration avec le ministère des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le ministère de l'élevage et de l'hydraulique, le

ministère de l'agriculture et de l'environnement, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de santé publique et d'affaire sociale.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

AFPAT a participé à plusieurs conférences de l'ONU depuis dont :

- La 22^{ème} session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP22), COP23 et COP24 du changement climatique au sein de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ;
- Quinzième session de la Conférence des Parties (COP 15) de la CCNUCC sur la désertification et des réunions préparatoires ;
- Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) de la Convention sur la diversité biologique (UNCDB) ;
- Le rapport périodique du Tchad 2018 ;
- Les rencontres régulières tous les mois entre les agences de l'ONU au Tchad. Un pour discuter sur les droits humains et un autre sur l'humanitaire ;
- Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable (FPHN) ;
- UNESCO Paris division des peuples autochtones.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

AFPAT continue sa collaboration avec Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), CCNUCC, la Convention des Nations Unies sur les Diversités Biologiques (CDB) et la Convention sur la diversité biologique (UNCDB). AFPAT a travaillé au niveau national et international avec les agences de l'ONU ainsi que pour atteindre les objectifs de l'ONU dans le cadre suivant :

- CCNUCC : pendant les négociations ainsi que les SB qui les précédaient. Sur la mise en place de la plateforme des connaissances traditionnelles des peuples autochtones et des communautés locales et la mise sur place du groupe de travail de cette plateforme ;
- AFPAT travaille sur un projet avec les pays les moins avancés (PMA) sur l'intégration des connaissances traditionnelles dans les politiques et programmes nationaux de changement climatique ;
- UNCDB : Les questions autochtones et le travail de l'article 8j et 10c sur la biodiversité et les espèces à protéger ;
- Des travaux sur la préservation de la nature avec les partenaires locaux dont les agences de l'ONU. AFPAT a été le représentant de la société civile pendant deux ans au sein de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) ;
- AFPAT est membre du conseil d'administration du Le Partenariat des Nations Unies pour les peuples autochtones (UNIPP) est un partenariat entre l'Organisation internationale du travail (OIT), Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

AFPAT est membre du groupe majeur des peuples autochtones sur les objectifs de développement durable (ODD) et aussi participe à des réunions de révision régionale et internationale dont les hauts niveaux.

12. Association des Ressortissants et Amis D'Eseka

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'Association des ressortissants et amis d'Eseka est une organisation qui mène ses activités au Cameroun, dans le département du Nyong et Kelle, région du Centre, arrondissement d'Eseka. Elle est à but non lucratif et est un groupe de pression qui travaille pour le développement durable au Cameroun.

Objectifs

Les buts et objectifs de notre association sont entre autres d'assister les populations sur les domaines de l'éducation, la santé, la sensibilisation de masse, la formation professionnelle, le bien-être et surtout défendre leurs droits et intérêts auprès des autorités. Nous combattons l'injustice sociale, le tribalisme, le favoritisme. L'organisation milite pour le multiculturalisme, la tolérance, le mérite, la justice et la coopération.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'organisation a toujours soumis des propositions au Conseil économique et social par écrit sur précisément le problème de liberté politique au Cameroun et en Afrique, sur le droit politique des prisonniers à participer au choix des dirigeants des pays dorénavant, sur le problème de migration illégale des africains vers l'Europe, sur le problème des droits fonciers des communautés traditionnelles au Cameroun. Dans nos conférences annuelles, les thématiques en général sont choisis en fonction des orientations des Nations Unies et des situations d'actualités dans le pays d'activité. Les propositions ont été adressé aux autorités sur la régulation des crises dans les différentes régions au Cameroun actuellement. Nous avons durement travaillé pour la protection des terres des autochtones durant la rué vers l'or dans la ville d'Eseka.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Par cause de manque d'obtention de visa, nos membres n'ont pas encore pu assister aux réunions des nations unies à New York, mais à Genève certains de nos représentants ont pris part aux activités au siège des nations à Genève. Mais toutefois nous participons activement par des projets de propositions écrits avec le Conseil économique et social des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Plusieurs fois nous avons saisi localement des représentations des structures des Nations Unies au Cameroun, mais toutefois sans suite favorable. Nous continuons

à mettre sur pied cette coopération qui est plus qu'indispensable pour renforcer nos activités.

Nous sollicitons une reclassification de notre statut consultatif spécial auprès du conseil économique et social des nations unies.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

- Notre association a signé et financé un mémorandum avec le centre multifonctionnel de promotion des jeunes de la ville d'Eseka depuis 2016.
- Notre association a activement assisté les sinistrés lors du crash du train dans la ville d'Eseka et mener des actions caritatives au sein des populations pour assister psychologiquement les populations.
- Notre association assistée depuis 2015 techniquement et financièrement le seul club de football de la ville d'Eseka Sirocco Fezer d'Eseka, pour accompagner les jeunes dans leur épanouissement et développement personnel et collectif social.
- Notre association est en cours de rénovation des bâtiments du lycée d'Eseka pour permettre des bonnes conditions favorables à une éducation meilleure pour un développement durable. Six bâtiments de 18 salles de classe déjà rénovés.
- Notre association a pris part à l'observation de l'élection présidentielle de 2018 au Cameroun en tant qu'observateur, pour favoriser l'amélioration de la démocratie.
- Notre organisation à tenu des conférences sur les thématiques liées au programme des Nations Unies sur la migration, la paix, les droits de l'homme, la famine, l'éducation, et la santé.
- Notre association a participé et facilité la dotation d'un important don de matériaux diverses à l'hôpital de district d'Eseka par un de ses membres.

13. Association femmes solidaires au Togo

Statut consultatif spécial : 2015

Introduction

L'association a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions socio-économiques et culturelles de l'homme en général et de la femme en particulier, dans l'optique d'un développement humain durable.

Objectifs

- Conscientiser et former les femmes au plein exercice de leurs droits, devoirs et libertés fondamentales ;
- Lutter contre les IST-VIH /SIDA ;
- Lutter contre toutes formes de discriminations en cultivant l'esprit de fraternité et de coopération ;
- Promouvoir le leadership féminin ;
- Encourager l'esprit d'entrepreneuriat ;
- Promouvoir la formation professionnelle et artisanales et lutter pour la protection de l'environnement ;
- Promouvoir les initiatives coopératives.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

L'association femmes solidaires-Togo (AFES-TOGO) transmet les informations qu'elle reçoit des institutions des Nations Unies aux partenaires et aux communautés avec lesquelles nous sommes en lien. Le partenariat qui nous lie au Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) permet à l'association femmes solidaires-Togo (AFES-TOGO) de relayer les actions de celle-ci. À cet effet, l'association femmes solidaires-Togo (AFES-TOGO).

TOGO) a mené plusieurs campagnes de sensibilisations contre les grossesses précoces en milieu scolaire et extrascolaire ces deux dernières années.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Jusqu'à-là, la difficulté de trouver des financements pour les voyages empêche notre organisation de participer aux rencontres de l'ONU. Cependant la direction de l'organisation s'active pour palier à ce manque.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'association femmes solidaires-Togo (AFES-TOGO) a d'excellentes relations avec l'UNFPA à travers la plateforme des organisations de la société civile de Kloto VIH-SIDA. L'association a à cet effet bénéficié de beaucoup de supports (financiers, manuels et vidéo) de sensibilisations ainsi que des formations pour l'éducation sexuelle des jeunes filles.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

L'association femmes solidaires-Togo (AFES-TOGO) a développé des projets pour le bien-être des communautés vulnérables en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable (ODD). Ces projets ont eu des impacts salutaires.

- Campagnes de sensibilisation et de lutte contre les grossesses précoces en milieu jeune : Dans le souci de prévenir les grossesses précoces et leurs corollaires au sein des jeunes scolaires et extrascolaires, l'UNFPA apporte son appui aux ONG pour l'organisation des campagnes de sensibilisation et offre de service en matière de planification familiale et de prise en charge des IST et de conseils dépistage du VIH. Ces Campagnes de sensibilisation se déroulent dans la préfecture de Kloto au Togo. Chaque campagne prend en compte 400 jeunes en matière de dépistage VIH, 80 jeunes pour les IST et 80 jeunes filles en matière de planification familiale. Au total, six campagnes de sensibilisations ont été organisées soit 3360 jeunes pris en charges au bout de deux ans.
- Projet de formation en leadership et développement personnel : Le projet de formation en leadership et développement personnel est un projet réalisé dans la ville de Kpalimé au Togo. Ce projet a été mis sur pieds en Août 2018 suite à la nécessité d'outiller les jeunes filles scolaires en leadership et en développement personnel sur des thèmes comme l'image de soi, la confiance en soi et la gestion du temps. Réalisé sans aucun appui financier et technique d'un partenaire, ce projet vise fondamentalement à changer la perception des jeunes filles du milieu, les amener à croire en elles et en leur potentialités afin d'influencer positivement leur avenir. Ce projet a pris en compte 33 filles âgées

de 16 à 18 ans des lycées publics d'enseignement général et technique de la préfecture de kloto.

14. Association Marocaine des Droits Humains

Statut consultatif spécial : 2007

Introduction

L'Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) est une organisation non gouvernementale reconnue d'utilité publique, créée le 24 juin 1979. L'AMDH a compté en 2018 plus de 11000 membres environ, dont 21% de femmes et 21% de jeunes. Elle a 92 sections locales réparties sur l'ensemble du territoire et regroupées en 10 sections régionales.

L'activité de l'AMDH est centrée sur quatre catégories essentielles : femmes, jeunes, travailleurs, intellectuels démocrates. S'agissant de la participation féminine aux postes de responsabilité, l'AMDH a réalisé avec un succès total en son sein le mot d'ordre : « Un tiers au moins, dans la perspective de la parité ». Aujourd'hui la commission administrative, le bureau central et tous les bureaux des sections locales sont composés pour un tiers au moins de femmes. Quant à la participation des jeunes (moins de 35 ans), l'AMDH compte au moins 25% de jeunes dans toutes les instances locales, régionales et nationales.

Objectifs

L'AMDH œuvre pour la préservation de la dignité humaine, le respect de tous les droits humains dans leur universalité et leur globalité et pour la protection et la promotion de ces droits. L'AMDH a notamment pour buts de :

- Faire connaître, diffuser et éduquer aux droits humains, surtout au milieu des femmes, des jeunes, des enfants et des travailleurs.
- Œuvrer pour la ratification sans réserve par le Maroc de tous les pactes internationaux relatifs aux droits humains, pour l'intégration de leurs dispositions dans la législation marocaine, la mise en conformité de celle-ci avec ces pactes et pour la garantie de leur respect.
- Relever, dénoncer et condamner toutes violations des droits humains et œuvrer à leur cessation.
- Apporter la solidarité et l'appui aux victimes des violations.

Changements à signaler

Vue l'accroissement de plus en plus flagrante des violations des droits économiques, sociaux et culturels (DESC), l'AMDH accordée plus d'intérêts aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Contribution à des activités des Nations Unies

- Publication des rapports annuels sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels au MAROC ; et la présentation de ces rapports lors des conférences de presse.
- Réalisation du projet octets sans frontières, en partenariat avec NOVAC et le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD), visant à renforcer les capacités de plaidoyer de l'ensemble des associations concernées par la

promotion des droits numériques et de la liberté d'expression et à contribuer à la création d'un environnement législatif et institutionnel pertinent.

- Réalisation du projet relatif à la protection des droits des personnes ayant besoin d'une protection internationale, en partenariat avec l'association espagnole CEAR et le Comité espagnol pour l'assistance aux réfugiés, pour une formation sur la défense des droits des migrants / réfugiés.
- L'élaboration d'une étude, en partenariat avec NOVA et l'Institut catalan des droits de l'homme, sur les causes de la discrimination fondée sur le sexe dans le cadre du projet les Lysistrata sur l'égalité des sexes, en élaborant une stratégie visant à renforcer la participation des femmes aux centres de décision des ONG.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

- L'AMDH continue d'assister aux réunions des organes de traités onusiens en rapport avec les droits de l'homme (DESC, L'Examen périodique universel (EPU)).
- Elle accueille et rencontre les représentant (e)s de l'ONU chargé(e)s des droits humains lors de leur visite au Maroc. (Réunions avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, le 13 et le 14 décembre 2018 aux bureaux de l'ONU à Rabat).

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

L'AMDH continue de soumettre d'une manière régulière ses rapports parallèles aux organes de traités de l'ONU à l'occasion de l'examen des rapports officiels de l'état marocain. Ses membres assistent activement, la plupart du temps, aux réunions de ses comités. Ainsi l'AMDH a présentée trois rapports parallèles durant la période 2014-2018 :

- Rapport parallèle au quatrième rapport périodique du Maroc sur l'application du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels en 2015.
- Rapport parallèle conjoint au sixième rapport périodique du Maroc sur l'application du Pacte International relatif aux droits civils et politiques en 2016.
- Rapport parallèle conjoint au troisième rapport périodique du Maroc concernant l'Examen périodique universel en mai 2017.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

- L'AMDH célèbre les journées mondiales relatives aux DESC et organise des activités concernant la défense et la promotion de ces droits.
- Adresse des mémorandums aux autorités gouvernementales.

15. Association Mauritanienne pour la promotion du droit

Statut consultatif spécial : 2011

Introduction

L'Association Mauritanienne pour la Promotion du Droit est une ONG des droits humains créée en 2003 par des chercheurs Mauritaniens en vue de participer au développement durable du pays à travers la participation à la synergie nationale et

internationale. Notre ONG entamera bientôt son vingtième anniversaire avec plus de confiance et de fermeté d'exécution de ses projets au profit de l'humanité.

Objectifs

Les principaux objectifs sont :

- L'atteinte des objectifs du millénaire et surtout ceux relatifs au développement durable, et la promotion des droits de l'homme.
- Promouvoir des actions participatives entre partenaires au développement.
- Promouvoir la participation des ONG de développement aux projets relatifs au développement durable.
- L'appui à la culture participative.
- Promouvoir le partenariat.

Changements à signaler

Pas de changement à signaler.

Contribution à des activités des Nations Unies

Aucune information fournie.

Participation à des réunions organisées par les Nations Unies

Nous avons pris part aux réunions organisées au niveau local par les Institutions centralisées du système des Nations Unies tels que le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Conseil économique et social. Nos représentants à New York participent activement aux réunions du Conseil économique et social. Ceux de Genève et Vienne participent également aux réunions du système des Nations Unies.

Coopération avec des entités du système des Nations Unies

Nous n'avons toujours pas d'accords spéciaux avec aucune Institution des Nations Unies, cependant nous répondons toujours à l'appel quand il s'agit d'assister à une réunion ou conférence organisée par le système des Nations Unies. Nous avons toujours participé aux activités visant l'atteintes des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et ODD par exemple sans que cela soit le résultat d'un accord avec l'ONU.

Initiatives prises pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement / des objectifs de développement durable

Aucune information fournie.
